

PANTALONI JEAN-MARIE Pantaloni jean marie rappelle Fromage de tête



- Noms des modèles ou références concernés : **Lot numéro 13 dlc 4/03/24**
- Marque : **Pantaloni Jean Marie**
- **Lot Lot numéro 13, DLC 04/03/24 Date limite de consommation 04/03/2024**
- Conditionnements : **barquette**
- Date début/fin de commercialisation : **du 19/02/2024 au 26/03/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Informations complémentaires : **fromage de tête**
- Zone géographique de vente : **Ajaccio**
- Distributeurs : **Leclerc et carrefour Ajaccio**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Risque de listeria monocytogenes**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**
- Description complémentaire du risque : **TIAC**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 10 mars 2024**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre